Présidence des Juges de Paix et des Juges au Tribunal de Police de l'arrondissement judiciaire de Namur

Namur, le 27 mai 2026

Nous, Pierre MARISSIAUX, Président des juges de paix et des juges au tribunal de police de l'arrondissement de Namur ;

Vu les articles 66 et 71 du code judiciaire ;

Monsieur Thomas DESSOY, Juge de paix du canton de CINEY a établi un projet de tableau de service pendant les vacances judiciaires 2026 ;

Il y a lieu d'entériner la proposition de fixation des audiences de vacation telles que reprise au dispositif de la présente décision.

PAR CES MOTIFS,

Fixons les audiences de vacation de la justice de paix du canton de CINEY :

- Le 13juillet 2026 à 09h00 pour les dossiers en audience publique et à 13h30 pour les dossiers en chambre du conseil

- Le 13 août 2026 à 09h00 pour les dossiers en audience publique et à 13h30 pour les dossiers en chambre du conseil

Le service de cette juridiction sera assuré par Monsieur Thomas DESSOY, juge de paix, sauf pour les périodes :

- Les 2 et 3 juillet 2026 puis du 14 au 20 juillet 2026 durant laquelle le service de cette juridiction sera assuré par Monsieur Etienne DAVIO, Juge de Paix .

- Du 22 au 24 juillet 2026 durant laquelle le service de cette juridiction sera assuré par Madame Véronique LAURENT, Juge de Paix ;

Ainsi fait en notre cabinet, Namur, le 27 mai 2026
Pierre MARISSIAUX
Président

Pierre Marissiaux (Signature)
Signature numérique de Pierre Marissiaux (Signature)
Date : 2026.06.03 09:41:18 +02'00'